



BEAULIEU

Isère

Bulletin municipal

Octobre 2013



Mot du Maire	page 2
Au Conseil	page 3
Les Travaux	page 5
Site Internet	page 5
P.L.U.	page 6
Etat Civil	page 6
Elections Municipales	page 7
Travaux SNCF	page 8
Sonate au Clair De Londres	page 9
Alliance des Beaulieu	page 10
Nos Associations :	
Le Club Détente et Loisirs du Vézy	page 11
Le Foyer Pour Tous	page 13
La Truite du Vezy	page 13
APEBT	page 14
Energie Mouvement Et Harmonie	page 15
C.A.U.E.	page 15
Plan commune	page 16
Départ à la Retraite	page 18
Initiation à L'escalade	page 18
Récolte des Noix Souvenirs...	page 19
Centre Médico Social	page 22
Mission Locale	page 22
Annnonce	page 23
Mémento	page 27
Agenda	page 27



Mot du Maire

L'automne s'installe et arrive avec lui dans vos boîtes aux lettres, un peu de lecture avec la parution du nouveau numéro de votre bulletin qui, au fil des pages reprend les événements de l'année écoulée et rappelle quelques souvenirs.....

Les grandes vacances terminées, la rentrée scolaire s'est plutôt bien passée avec un effectif stable pour l'école « Le Petit Prince », elle s'est faite en conservant les rythmes scolaires et les mêmes horaires. Le changement d'organisation a été reporté à la rentrée 2014, une réflexion avec les autres communes de la Communauté de Communes est engagée pour éventuellement mutualiser certaines activités. Pour une petite commune, il n'est pas simple d'organiser les 45 minutes d'activités périscolaires journalières mais aussi de les financer, car à raison d'environ 150 euros par enfant (estimation faite par les centres de gestion) pour la commune de Beaulieu, la dépense pourrait s'élever à 8700 euros.

Comme chaque année à pareille époque, une question se pose : a-t-on fait en 2013, tout ce que nous avons prévu ? :

Le programme de voirie est pratiquement terminé, il reste à réaliser, après la saison des noix, le revêtement du chemin de la Charrière, prématurément usé par les travaux de renforcement électrique et le changement des conduites d'eau. Les travaux d'entretien prévus sur les bâtiments sont achevés..... Mais des travaux de mise en conformité et d'entretien sont à prévoir sur un logement de l'école qui vient de se libérer. Ce logement sera disponible rapidement, ceux qui sont éventuellement intéressés, peuvent se faire connaître en mairie.

L'installation du point propre à proximité du nouveau pont SNCF qui relie Beaulieu à Vinay, devrait être réalisée avant la fin de l'année. Cet emplacement, situé sur le territoire de Vinay, mais en limite des deux communes, servira avant tout aux nombreux habitants de Beaulieu qui empruntent chaque jour ce pont.

Nouveau pont qui, chacun en conviendra, n'a ni le charme ni même la fonctionnalité de son aîné. Il semble important, d'après les commentaires que l'on peut entendre ici ou là, de préciser que, ce pont bien qu'étant entièrement implanté sur le territoire de la commune de Vinay, les élus de Vinay et encore moins ceux de Beaulieu n'ont eu leur mot à dire sur la construction ou le gabarit de cet ouvrage. Dans cette affaire comme dans d'autres, les décideurs sont toujours les payeurs. Des négociations très « serrées » sont actuellement en cours avec RFF pour améliorer la sécurité aux abords de cet ouvrage et je remercie aux noms des habitants de Beaulieu, principaux utilisateurs, Madame le Maire de Vinay pour le soutien sans faille qu'elle apporte à cette démarche.

Et puis enfin, le **PLU** a été approuvé le 3 septembre 2013 par le Conseil Municipal, ce document est en fait, un compromis entre le projet de la commune, les contraintes de l'Etat, celles du Grenelle de l'Environnement, les contraintes imposées par le SCOT et surtout les demandes des habitants et comme dans tout compromis les différentes exigences des uns et des autres (souvent contradictoires) ne peuvent être toutes satisfaites.

Nous avons conscience que certains ont été déçus de voir leurs demandes refusées, mais, nous avons tenu à être équitables et personne ne pourra reprocher à la commission d'urbanisme, qu'à situation identique, elle ait privilégié une demande plutôt qu'une autre.



Le fil directeur tout au long de la procédure a été de respecter le souhait des habitants formulé lors du questionnaire organisé à l'automne 2010, ainsi le PLU approuvé, répond favorablement aux :

- 85 % des habitants qui souhaitent une modération de l'emprise des surfaces constructibles pour mieux maîtriser la croissance démographique de la commune,
- 72 % des habitants qui étaient favorables à la densification modérée du village par la création d'une ou deux petites opérations d'aménagement (dans le PLU, il n'y en aura qu'une).
- 92 % des habitants qui étaient favorables à la préservation des espaces naturels
- 83 % des habitants qui souhaitent donner la priorité au maintien de l'exploitation agricole.

Pour conclure, je vous rappelle que l'ensemble du Conseil Municipal serait très honoré de votre présence lors de la cérémonie des vœux fixée au samedi 11 janvier 2014 et, en attendant, je vous souhaite bonne lecture.

Jean Cartier

Au Conseil Municipal (mai 2013 à octobre 2013)

Principales décisions du Conseil Municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la commune ou sur le panneau d'affichage de la Mairie.

Conseil Municipal du 21 mai 2013

◆ Urbanisme :

Permis de construire : PICAT Claudette, construction d'un bâtiment agricole pour stockage de foin ;
DARVES Cyrille, construction d'un garage de 60 m². Avis favorables

Déclaration de travaux : CORNET Lionel, construction d'une piscine ; QUINCIEUX Christophe, surélévation d'une partie de la maison existante. Avis favorables

◆ Réalisation du Réseau d'Initiative Publique Haut Débit de l'Isère :

Le Conseil Général de l'Isère s'est engagé dans la mise en œuvre d'un RIP (Réseau d'Initiative Publique Haut Débit) destiné à la couverture haut débit sur l'ensemble du Département, et demande de délibérer pour accompagner ce processus. Le surcoût lié à cette pose de fourreaux en attente sera pris en charge par le CG 38. Le Conseil Municipal délibère favorablement.

◆ Statuts de la 3C2V :

- Vote des nouveaux statuts de la Communauté de Communes Chambarand Vinay Vercors

Le Conseil communautaire en date du 10 avril 2013 a adopté les statuts de la nouvelle 3C2V, les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer sur ses nouveaux statuts et les nouvelles compétences. Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte les nouveaux statuts

- Vote sur l'approbation des modalités de représentativité

Le Conseil communautaire en date du 10 avril 2013 a approuvé le principe de la représentativité des communes à la 3C2V découlant du projet de loi « Valls » relatif aux élections locales, Le Conseil municipal après en avoir délibéré se prononce favorablement sur la répartition suivant le principe de la proportionnalité.

◆ Compte rendu de la tournée des chemins

La commission a retenu le principe de finir le programme triennal en réalisant des enrobés sur le chemin des Côtes de l'Isère et l'impasse des Radeliers jusqu'à la maison GERBERT GENTHON.

◆ Remise du diagnostic Accessibilité, une commission municipale se réunira pour l'étudier et décider des suites à donner.



Conseil Municipal du 3 septembre 2013

◆Urbanisme :

Permis de construire : HOSTE Bernard, agrandissement d'une maison existante,
Déclaration préalable : PRATT Robert, construction d'un abri.

Avis favorables

◆Programme triennal de renforcement de voirie

Pour permettre la poursuite du renforcement de la voirie communale dans le cadre d'un programme triennal portant sur les voies communales n° 11, 14, 5 et 2, dont l'estimation des travaux s'élève à 100 766 € HT, le conseil municipal délibère pour demander une aide auprès du Conseil Général.

◆Plan Local d'Urbanisme :

• Modifications après enquête publique

Suite à l'enquête publique et au rapport du commissaire enquêteur et de ses conclusions, le Conseil municipal, décide de modifier le projet PLU soumis à l'enquête sur certains points qui ne remettent pas en cause l'économie générale du PLU.

• Approbation de la révision du PLU

Après avoir pris connaissance des modifications apportées suite à l'enquête publique, le Conseil municipal décide d'approuver la révision du PLU. Le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat et en Préfecture

◆Élections 2014 :

Informations sur les modalités du scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants (voir article page : 7)

◆SEDI Programme 2014 :

Dans le cadre des travaux de remplacement de la canalisation d'eau effectués par la communauté de Communes (3C2V), un fourreau a été mis en attente au quartier Charrière/ Pourretière pour permettre la mise en souterrain des alimentations électrique et téléphonique. Le montant des travaux financés par le SEDI 38 s'élève à 28100€ TTC pour la basse tension et 4500 € TTC pour les travaux France Telecom. La participation de la commune s'élève à 4554 € HT. Le Conseil municipal accepte cette participation pour la réalisation de ces travaux en 2014.

◆Appartement vacant :

La locataire occupant l'appartement T3 situé au-dessus de l'école, a fait part de son intention de quitter l'appartement à courant octobre 2013. Des travaux doivent être envisagés pour des mises en conformité (électricité) et de réfection (peinture et revêtements de sol). Voir annonce page : 23.

◆Travaux impasse Messemard :

L'entreprise HENRY qui utilise l'impasse Messemard dans le cadre de ses activités, n'a pas souhaité participer aux travaux de réfection, par conséquent, la programmation de ces travaux a été annulée. Les trous les plus importants ont été comblés avec des enrobés à froid.

◆Dossier accessibilité :

Pour respecter les obligations réglementaires des collectivités en matière d'accessibilité, la Communauté de Communes 3C2V a fait réaliser, sur l'ensemble de son territoire, un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux et des espaces de voirie. Le montant total des travaux pour la commune de Beaulieu, s'élève à 359 315 € HT. Pour réaliser ces travaux, des priorités seront faites par la commission « accessibilité ». Une première tranche de travaux pourrait se faire en 2014 ; pour cela, une subvention sera demandée auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat territorial.

◆Université d'été du mouvement ALTERNATIFS

Plusieurs personnes de la commune se sont renseignées en Mairie à propos des Universités d'été du mouvement « Alternatifs » qui ont eu lieu sur la commune du 21 au 24 août 2013. Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que ce rassemblement était une initiative personnelle d'un membre de ce mouvement, organisé sur un terrain privé et que la commune n'a, ni de près, ni de loin, été partie prenante dans ce rassemblement politique.

*« Entre deux parutions de bulletin,
Retrouvez les comptes rendus sur le
site de la Commune »*

Travaux réalisés ou en cours de réalisation - Acquisitions



Travaux peinture : école (cantine, bureau du directeur), menuiseries extérieures salle Laurent-Veyret, Mairie
Coût : 5 633 € TTC



Porte Garage, Rénovation toiture, Reprise crépi Cour Mairie
Coût : 2 760 € TTC



Réfection Voirie
Coût : 67 131 € TTC



Changement conduite d'eau Charrière et Côtes de l'Isère
Pris en charge par CCV



Enfouissement lignes
Coût : 5 581 € TTC



Rénovation appartement : électricité, isolation, peinture, revêtement sol
Coût : 12 030 € TTC

Projets :



Point Propre Buisson Rond

A vos souris !



Le site de la commune de Beaulieu fait peau neuve.

Le Syndicat Mixte du Pays Sud-Grésivaudan a mis en place un nouvel outil pour l'ensemble des sites de sa plateforme. C'est donc ainsi que le site de Beaulieu a bénéficié d'un nouvel environnement au design plus actuel et d'avancées technologiques (possibilité de surfer sur tous les nouveaux supports : mobile, tablette..., menu déroulant, partage d'informations et d'agendas avec tout le Pays Sud Grésivaudan).

La migration est en cours, elle demande du temps, ce qui explique que toutes les rubriques ne soient pas encore alimentées, mais cela va progressivement se mettre en place.

Nous espérons que ce nouveau site vous donnera satisfaction. Sachez que celui-ci est également le vôtre, donc n'hésitez pas à nous apporter vos suggestions, des informations, vos commentaires



Plan Local d'Urbanisme

A l'issue de l'enquête publique et au terme d'un processus d'élaboration parfois difficile, lié à la complexification croissante du droit de l'urbanisme et à l'intégration des règles du SCoT, notre Plan Local d'Urbanisme a été approuvé. Les efforts de tous nous permettent aujourd'hui de disposer d'un document d'urbanisme moderne, enrichi par la large contribution des Beaulieurois et Beaulieuroises dans le cadre de la concertation et avalisé par les différentes administrations concernées.

Si toutes les demandes formulées n'ont pu être inscrites dans le P.L.U., les ambitions majeures de la commune ont trouvé leur traduction : développer une offre en logements en adéquation avec les besoins, insuffler une croissance démographique à notre échelle, en développant la centralité de notre village, dans le respect de l'identité rurale de Beaulieu, de ses paysages et de ses espaces naturels.

Notre P.L.U. prend par ailleurs un relief particulier : la « n »^o réforme du code de l'urbanisme (loi « ALUR »), en cours de discussion à l'Assemblée, prévoit de transférer la compétence urbanisme des communes vers les communautés de communes. Ce Plan Local d'Urbanisme sera donc probablement le dernier où les habitants de Beaulieu et le Conseil Municipal auront été au cœur de l'élaboration.

*Scot : le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme établi à l'échelle de la région grenobloise. Il définit des principes d'urbanisation que les communes doivent respecter dans leurs P.L.U. Par exemple, les règles « quantitatives » du SCoT ont impliqué pour Beaulieu que les surfaces dédiées à la création de logements neufs restent voisines de **3,5 ha**.*

Stéphane Cruzet - Urbaniste

Plan communal page 16-17

État Civil (de mars 2013 à octobre 2013)

Mariage

Barizoni Stéphane - Rochas Sandrine

Tous nos vœux de bonheur à ces jeunes mariés.

Sauvage Lucas - Pratt Elaine

Vigneux Guillaume - Boyet Sarah

Decker Denis - Cotte Muriel

Thomas Julien - Lecrique Gaëlle

Taret David - Malavasi Marie-Neige

Naissance

Bouyoud Eléa

Guillet Steven et Valentin

Cartier Dimitri

Tous nos félicitations aux jeunes parents.

Décès

Escoffier Georges

Massola Angèle

Caillat Marguerite

Brichet Billet Rachel

Bayle Jean

Collonge Geneviève

*Nous exprimons toutes nos plus sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

Élections Municipales

Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin dépend de la taille de la commune. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal.

• Dans une commune de plus de 1 000 habitants

Le système **combine scrutin majoritaire à 2 tours et scrutin proportionnel**.

La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.



• Dans une commune de moins de 1 000 habitants

le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à 2 tours**.

Depuis la loi du 17 mai 2013, dans les communes de moins de 1 000 habitants (le seuil était auparavant fixé à 3 500), le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours**. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Une déclaration de candidature est désormais obligatoire, quelle que soit la taille de la commune (ce qui n'était pas le cas auparavant pour les petites communes).

Contrairement à ce qui se passe pour les communes de plus de 1 000 habitants, il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes.

Obtiennent un siège au conseil municipal, dès le premier tour, les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a alors lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint, deuxième adjoint ...).

Calendrier électoral 2014 :

Élections municipales : **23 et 30 mars 2014**

Élections sénatoriales : **septembre 2014**

Élections européennes : **25 mai 2014**

A noter :

Report des élections départementales (ex cantonales) et régionales en 2015.

Le calendrier électoral en 2014 étant déjà occupé par trois élections (municipales, européennes et sénatoriales) la tenue des élections départementales et régionales initialement prévue en mars 2014, est repoussée à 2015.

Concernant les élections départementales des changements sont attendus : parité homme/femme obligatoire et surtout redécoupage des cantons, leur nombre devrait être divisé par deux selon la loi. Le Préfet est chargé de présenter un projet de redécoupage. À suivre.

⇒ Rappel :

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales vous pouvez le faire jusqu'au 31 décembre. Rendez-vous en mairie avec une carte d'identité ou un passeport, ou une carte de séjour en cours de validité et d'un justificatif de domicile (quittance électricité ou eau) de moins de 6 mois. .



ATTENTION : si vous avez déménagé, vous risquez d'être automatiquement rayé des listes de votre ancien domicile et vous ne pourrez voter que si vous avez fait la démarche de vous inscrire à votre nouveau domicile.

Modernisation du Sillon Alpin

Electrification de l'axe Valence Montmélian

Les travaux pour permettre l'électrification d'environ 70km de ligne entre Valence et Moirans ont mobilisé depuis le début de l'année un effectif d'environ 600 personnes/jour au plus fort de l'activité, avec de nombreux chantiers actifs (une cinquantaine en moyenne au quotidien).

Le nouveau raccordement à la gare de Valence TGV est achevé depuis quelques jours. Les essais sont prévus courant novembre 2013.

Les principaux travaux réalisés cette année :

- **Mise au gabarit des 3 tunnels**, avec, pour les tunnels de Têche et Poliénas, l'abaissement de plateforme de l'ordre de 60 cm. La voie a été reposée.
La mise au gabarit du tunnel de Rochefort a été réalisée par reprise ponctuelle de la voûte.
- **Ponts-route et ponts-rails** : les ponts-route et ponts-rails neufs sont tous construits. Les rétablissements de voiries sont en cours avec le réseau existant.
- **Mise en place de poteaux caténaires** : environ 2650 poteaux caténaires sont posés entre Valence et Moirans. Le déroulage de la caténaire a été réalisé par trains-travaux. Les réglages sont en cours. Une douzaine de postes de commande des installations électriques a été réalisée.
- **Construction d'une nouvelle sous-station à Moirans** : pour assurer l'alimentation de la ligne en 25000 volts, la nouvelle sous-station de Pérelle à Moirans accueille depuis le mois de juin deux transformateurs de 60 MVA (méga voltampère) dont l'alimentation est assurée par RTE en 225 kV. Cette sous-station se substituera à partir de novembre 2013 à l'ancienne sous-station qui sera ensuite démontée.
- **Écrans acoustiques** : la mise en place d'environ 8 km d'écrans acoustiques est en cours d'achèvement. Ils assureront la protection des bâtiments d'habitation conformément à la législation en vigueur.

A compter d'octobre 2013, les essais préalables à la réouverture s'engagent.

Les essais des installations électriques seront conduits à partir du 30 octobre 2013.

Le 04 novembre 2013, l'ensemble de la ligne sera mise sous tension électrique.

Pour votre sécurité, il est formellement interdit de pénétrer sur les chantiers et il est impératif de respecter la signalétique.

Il est également formellement interdit de s'approcher à moins de 3 mètres des installations électriques.

Le **18 novembre**, un TGV technique, équipé de nombreux capteurs doit circuler sur la voie afin de procéder à la vérification des installations.

La remise en service commercial de la ligne est programmée pour le 15 décembre 2013

Les informations relatives au projet Sillon alpin sud sont disponibles sur le site du projet www.sillonalpainsud.fr



Sonate au Clair de Londres de Pascal Drouvin

« **Sonate au clair de Londres** » c'est le titre du livre écrit par Pascal Drouvin, beaulieurain.

Cet ouvrage nous fait découvrir une face méconnue de la résistance dans notre région : les radios-clandestins.

Entretien :

De quoi parle ton ouvrage ?

C'est un recueil de recherches, de témoignages à propos des radio-clandestins dans la région de Vinay pendant la seconde guerre mondiale.

Pourquoi as-tu écrit ce livre ?

Je suis radioamateur depuis plus de 20 ans et l'histoire des radios-clandestins de la Résistance me passionne. J'ai donc, à titre personnel, effectué des recherches, rencontré des « pianistes », anciens radio-clandestins. C'est essentiellement pour ces derniers et leurs familles que j'ai édité cet ouvrage.

Y avait-il beaucoup de radio-clandestins dans notre région pendant la guerre ? Quel rôle jouaient-ils ?

On n'imagine pas le rôle essentiel de ces personnes. Toutes les actions de la Résistance ont pu se mettre en place grâce à ce réseau de télégraphistes clandestins. Les décisions prises à Londres étaient transmises par ces réseaux. Certains messages destinés par exemple à Jean Moulin ont pu être télégraphiés par un radio clandestin caché au fond d'une maison de Vinay, de Serre-Nerpol ou à la Forteresse.

Les « pianistes » prenaient un risque énorme. Leur espérance de vie en 1943 ne dépassait d'ailleurs pas 3 mois. Il fallait donc compter sur la complicité des habitants de la région pour permettre à ces clandestins de transmettre ces messages si importants pour notre liberté.

Les radio-clandestins étaient-ils originaires de la région ?

Non, pas forcément. Certains étaient parachutés près de chez nous, d'autres arrivaient par le train puis étaient acheminés dans le plus grand secret vers leur lieu de formation. La plupart étaient formés à la Forteresse dans une ferme isolée, pour mieux échapper aux contrôles de la gestapo.

Par contre, des habitants de la région ont effectivement pris des risques importants pour venir en aide à ces télégraphistes ; certains y ont malheureusement laissé leur vie.

Pourquoi de nombreux télégraphistes clandestins étaient concentrés dans la région de Vinay ?

Il y a plusieurs raisons. D'une part, la position géographique (entre Lyon, Valence, Vercors, Savoie), d'autre part, il est plus facile d'échapper aux contrôles à la campagne qu'en ville ; enfin, parce que le relief de la région rendait plus difficiles les détections des ondes émises par les radios.



Ces clandestins ont-ils déjà témoigné sur leur rôle pendant la guerre ?

Certains oui. Mais la majorité sont restés très discrets sur leur participation dans la Résistance. Leurs familles connaissaient très peu leur fonction dans les réseaux clandestins. En découvrant, à travers cet ouvrage, la vie de leurs parents pendant la guerre, certaines personnes ont été très touchées.

Si vous souhaitez vous procurer le livre de Pascal Drouvin (édition limitée), vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante :

pascaldrouvin@orange.fr



Alliance des Beaulieu de France

Vendredi 6 septembre, 17 Beaulieurains prennent la route direction **Beaulieu dans l'Indre** pour assister à l'Assemblée générale des Beaulieu de France.

Cette année, la délégation est plus restreinte. Ce village qui nous reçoit compte seulement 90 âmes et une telle manifestation demande beaucoup d'organisation et d'investissements.



Sur la route du départ et sur une idée de Coco, nous faisons un crochet par Neuvy Saint Sépulchre et Tranzault dans la Creuse pour visiter la société pomologique du Berry "association pour la sauvegarde et la promotion des variétés fruitières dignes d'intérêt" où le technicien, Monsieur Larraud, nous parle avec passion de divers cépages, du bois de greffe.



Puis direction Saint Sulpice les Feuilles où nous logeons soit à l'hôtel soit en gîte. Le soir au restaurant « Toutes les saveurs du bonheur », une vingtaine de convives des divers Beaulieu, dont "les jumeaux" nous accueillent chaleureusement.

Le samedi, journée sans temps mort

Le matin : Accueil et retrouvailles. Projection dans la vieille église "de l'Indre à tire-d'aile" et nous découvrons une quantité impressionnante de châteaux.

L'après-midi, visite du musée de l'agriculture où pleins de souvenirs nous envahissent: les tracteurs pony, les Vierzon, la batteuse comme celle du Fortuné. Puis visite du musée de la poste en zone rurale : la cabine téléphonique en bois, les vieux téléphones etc.

Découverte d'une safranerie où l'on nous présente les diverses étapes de cette culture depuis le terrain où les bulbes sont plantés jusqu'à la dégustation dans l'assiette. Un conseil précieux : toujours faire infuser les stigmates rouges du safran avant de l'ajouter dans la préparation. Et d'une filature de laine angora à base de poils de lapin, traités et colorés sur place, où les plus frileuses achètent de bonnes chaussettes, écharpes, bérets pour affronter l'hiver.

Tous ces gens de cette France rurale nous ont surpris par la passion de leur métier.

Durant le repas du samedi soir, nous avons dégusté la délicieuse viande limousine.

Les rires ont fusé durant la soirée animée par des accordéonistes, un joueur de cor et un imitateur de Bourvil.



Le lendemain, visite d'un des plus beaux villages de France, Saint Benoit du Sault, où à chaque coin de rues des personnages costumés présentent ce lieu plein d'histoire.



Alors que la veille, nous avons reçu chacun une clé, pendant l'apéritif et la traditionnelle remise de cadeaux, nous tentons d'ouvrir la cage au trésor. Marie, Brigitte et Alain gagnent ainsi un magnifique panier de gourmandises du pays.

Puis après un alléchant buffet de fruits de mer, rosbeef, nos chauffeurs nous ramènent à notre Beaulieu.

Du 1^{er} au 4 mai 2014, nous attendons le groupe des randonneurs de cette alliance qui viendra séjourner certainement au gîte de la maison familiale de Chatte. Nous serons heureux de les revoir et leur indiquer de belles balades.

Comme toujours, durant ce week-end, nous retrouvons d'une année sur l'autre avec une joie non dissimulée, tous ces participants de l'alliance avec lesquels des liens forts se tissent et que nous renforcerons encore l'an prochain à **Beaulieu sous la Roche**.

*13 et 14 septembre
Beaulieu Sous La Roche*



Beaulieu sous la Roche

Nos Associations : Club Détente et Loisirs du Vezy



Au cours du printemps et de l'été 2013, de nombreuses activités ont été proposées à nos Adhérents :

* Le voyage PORTUGAL : du 1er au 8 juin 2013

Nous étions 51, pour ce voyage, dont **35 du Club de Beaulieu**, 5 de Clubs voisins et 11 d'un groupe de Tullins. Le 1er jour nous avons pris l'avion à Genève, pour atterrir à Porto dans l'après-midi. Quitter notre printemps pluvieux et froid et découvrir Porto ensoleillé : nous étions conquis. Nous avons d'abord visité la région nord de Porto : Barcelos (son coq!), Braga, Guimaraes.

Une journée était dédiée ensuite à Porto, ville accueillante et active : "Tandis que Porto travaille, Coimbra étudie et Lisbonne s'amuse"! La petite croisière sur le Douro et une visite de chais, avec dégustation, étaient bien sûr au programme.

Puis nous avons découvert les régions au sud de Porto (Coimbra, Nazaré, Batalha, Fatima, Tomar ...). En approchant de Lisbonne, nous nous sommes arrêtés à Obidos, cité médiévale fortifiée, puis Sintra... Nos deux dernières journées ont été consacrées à Lisbonne, l'une des plus anciennes capitales d'Europe.

Ce périple nous a permis de découvrir différentes facettes de ce pays. Et notre guide, portugaise, a su nous faire vivre "son Portugal" : les habitants, leur vie de tous les jours, ...". Un voyage très apprécié !



* Notre journée sortie : NYONS, le 3 juillet 2013. Notre secrétaire, Jacqueline Couchoud, nous fait le compte-rendu de cette journée :

"7h10, départ de Beaulieu avec 55 voyageurs : malgré quelques gouttes et un petit air frais, l'ambiance devient vite chaleureuse. Nous allons vers le soleil !

Notre première visite est une vinaigrerie artisanale. Puis, quelques pas plus loin, nous nous arrêtons à la distillerie de plantes (lavandes, ...) "Bleu de Provence". Notre guide, passionné, nous fait découvrir les différentes sortes de lavandes, leurs parfums, et leurs usages.

Nous partons ensuite déguster un excellent repas ... il y a de l'ambiance et les papilles et les yeux se régalaient.

Rapidos, nous repartons pour une visite guidée de la Scourtinerie : une petite "bonne-femme" dynamique et passionnée nous fait découvrir ce lieu magique : un atelier du siècle dernier (quasi à l'identique aujourd'hui), aux machines créées par un "Géotrouvetout" génial : courroies, engrenages, ... Nous avons l'impression de plonger dans le temps jadis ! C'est, en effet, son arrière-grand père, en 1882, qui a créé cet atelier de tissage bien particulier: les scourtins sont des filtres, qui servent à l'extraction de l'huile d'olive ; ils sont fabriqués en fibre de coco. Ce savoir-faire ancestral, qui ne pourra être transmis (normes de sécurité et autres obligent !?) s'applique à des produits tels que des tapis aux formes diverses et aux couleurs chatoyantes.

Le temps paraissait suspendu !! Mais la dernière visite nous attend : la coopérative d'huile d'olive et son musée attendant : un moment captivant aussi sur l'histoire de l'huile d'olive (la tanche) de Nyons.

Et le retour à Beaulieu, avec moult chansonnettes, s'est fait dans une chaude ambiance! Une très belle journée où l'amitié était la principale invitée."

* Le pique-nique du 8 juillet à Malleval :

Le matin, nous étions un bon groupe pour notre randonnée (18) : départ de "Patente", arrêt au belvédère pour apprécier le magnifique panorama, et marche en direction du "Pas du Follet" ... L'histoire des charbonniers nous est contée, tout au long d'un sentier en forêt. Au "Pas du Follet" nous profitons aussi du panorama, avant de descendre sur "La Servagère" et de revenir sur le village de Malleval : une belle balade !

Au camping municipal de Malleval, le reste de la troupe nous attendait avec impatience pour l'apéro ! Déjà, la braise était prête pour les grillades ! et les spécialités maison étaient proposées en partage ... Un pique-nique "joyeux", à l'ombre sous les arbres ! Les joueurs de pétanque et les joueurs de cartes, ont pu se distraire tout l'après-midi. ... " Une belle journée partagée entre amis ! Nous remercions Mr Bonnefoy, maire de Malleval, de nous avoir encore si bien accueillis cette année.

* La visite des Roseraies REUTER le 17 juillet :

C'est Anne-Marie VIGNEUX qui nous en parle : Départ de Beaulieu 8h30, nous sommes 22 participants.

Dès notre arrivée à St Georges d'Espéranche, nous sommes accueillis par Franck REUTER. Depuis plus de 90 ans, la famille REUTER se consacre aux rosiers, à leur hybridation, à leur culture et à leur diffusion. A ce jour, 12 personnes sont employées, plus des saisonniers.

Nous avons visité une pépinière de rosiers à greffer. Pour effectuer ce travail, des jeunes à partir de 16 ans sont embauchés en juin, juillet. Il faut greffer, au minimum, 1200 pieds de rosiers par jour et par greffeur.

Nous avons admiré une autre pépinière : 350 000 rosiers , plus de 200 variétés en fleurs : des senteurs, des couleurs, ..., un bonheur pour les yeux et le nez ! Bataclan, Mistinguett, Adriana Karambeu, Eddy Mitchell, ...des noms connus ou évocateurs ...!

On nous a présentés ensuite le processus de création d'une rose ... C'est une longue histoire !

Chaque participant est reparti avec un rosier à fleurs blanches ...

A quelques kilomètres de là, nous avons pris notre repas au bord d'un plan d'eau. Et l'après-midi : belote, pétanque, ou farniente au bord de l'eau étaient au programme. De retour dans la soirée, nous avons été unanimes à dire que cette journée était une réussite : encore un bon moment de détente et d'amitié ... "

Merci à tous ceux et celles qui participent à la réussite de ces Activités et rencontres.

Après une petite trêve en août, les activités habituelles du Club ont repris.

Nous avons participé à une marche départementale, "sur les chemins de Compostelle", à La Côte St André : un rassemblement de plus de 200 adhérents des "Aînés Ruraux". Notre délégation était de 6 personnes.

Nos Activités pour le dernier trimestre 2013 :

Concours de **belote** ; **ateliers cuisine** : Verrines et mises en bouche, Tajine et Colombo (19 et 20/11) et 3 et 4/12 recettes à déterminer

Repas de Noël : le mercredi 11 décembre : on fêtera les anniversaires des âges en "5" et "10" ! (c'est à dire les classes en "3" et en "8"). Et l'animation sera assurée par le chœur "Les Romances du Vézy".

Pour 2014 : Assemblée Générale du Club aura lieu **le lundi 27 janvier à 16 h**. On fera le bilan de 2013, et surtout **on parlera des activités de 2014 !**

De l'Ambiance, du Mouvement,... Nos 130 adhérents apprécient ces moments d'échange et d'amitié. Nous invitons les jeunes seniors à nous rejoindre pour que ce dynamisme perdure et que la solidarité entre générations soit au rendez-vous.

Le président, Yves EMERARD-MOYET.



Le Foyer Pour Tous

Le Foyer Pour Tous de Beaulieu en 2013 : Année de l'innovation

Dès Février, les membres du Foyer ont innové lors de la soirée masquée de **la Borde** en vous invitant à une tartiflette géante. Dès aujourd'hui, préparez vos déguisements pour le 22 février 2014.

Le 28 juin, pour la première fois à Beaulieu : **fête de la musique**

Sous le préau, l'Ensemble Harmonique Vinois dirigé par Philippe Michallet a animé avec brio la première partie de la soirée.

La fraîcheur du mois de juin, nous a incités ensuite à rejoindre la salle des fêtes pour écouter avec plaisir la chorale Manuréva, sous la direction de Pascal Bongiraud.

Merci à ces deux formations qui ont joué gratuitement pour un public enchanté qui a terminé la soirée autour d'un sympathique buffet.



La **soirée de fin d'année**, durant laquelle chaque section présente ses activités s'est déroulée le 14 juin. La température était très douce. Nous ne pouvons que regretter le manque de motivation de la population à venir soutenir tous les bénévoles, dommage. Mais cela n'a pas entamé le moral de chacun. Nous avons fait la fête, entraînés par Dominique et ses danseurs.

L'heure de la rentrée a sonné : les activités reprennent avec une nouveauté

Le cours de **Zumba** animé par la pétillante Axelle, nous entraîne dans une ambiance déchaînée mais avec des enchaînements parfaitement coordonnés ... ou presque car ce n'est qu'un début.

Cours le jeudi de 19h30 à 20h30 ; Coût : 110€ pour l'année soit environ 29 cours.

La **danse country** : le mardi de 19h à 20h.

La **danse de salon** : le mardi soir de 20h à 21h.

Ces cours sont donnés par Dominique Romey de l'école de danse Calypso.

Coût : 183€ pour l'année payable en 3 fois + adhésion au foyer 15€ pour l'année.

Le **club photos** : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.

S'adresser à Martine Captin au 04 76 36 66 20 Coût : 40€ pour l'année.

Le **club informatique : retouche photos** : 1 fois par mois le mercredi de 18h30 à 20h.

Coût : 25€ pour l'année. Renseignements auprès de Michel Dercourt : michel@neuf.fr



⇒ **Les RDV 2014** : la **Borde** le **22 février**, **Beaulieu s'expose** les **22 et 23 mars** !

La Présidente : Françoise Chabert

La Truite du Vézy

La saison de pêche est bientôt terminée, malgré le temps capricieux de cette année pas moins de 30 pêcheurs ont parcouru la rivière à la recherche de truites.

On a aussi organisé notre safari qui s'est très bien déroulé puis, la vogue sous un soleil magnifique. Le bilan de la vogue est plutôt satisfaisant. Le concours de boules, avec ses 64 doublettes a connu un vif succès, la promenade à poney et les divers jeux ont permis aux enfants de passer un agréable après-midi. Le traditionnel repas ravioles et le feu d'artifice offert par la municipalité clôturaient cette agréable journée.

Merci à tous les bénévoles.



Le Président : Sébastien Callet





L'A.P.E.B.T.

Nouvelle saison : 2013 - 2014, Nouveaux projets pour les écoles de Beaulieu et Têche, Nombreuses manifestations et Nouveau Président pour l'A.P.E.B.T.

Après 5 années de Présidence au sou des écoles de **William Bit-Mignon**, et souhaitant s'évader vers d'autres horizons, l'A.P.E.B.T. s'est dotée d'un nouveau Président en la personne de **Henrique ALVES**, exerçant la fonction de vice-président jusqu'alors. L'association profite de cet article pour remercier William de son investissement en tant que Président, car nous pouvons toujours compter sur lui pour les prochaines manifestations à venir.

Le Président de l'A.P.E.B.T. a changé, mais l'équipe reste fidèle ; Delphine JOBIN : Trésorière, Sylvie CHEVALIER : Vice-trésorière ; Valérie DROUVIN : Secrétaire et Yolène MATHON : Vice-secrétaire.

Cette année encore de nombreuses manifestations sont prévues :

DATE DES MANIFESTATIONS

Loto	Dimanche 17 novembre 2013 à Têche
Distribution de sapins	Samedi 07 décembre 2013
Vente de pognes et jus de fruits	Samedi 25 janvier 2014
Théâtre à Têche	Samedi 25 janvier 2014
Soirée Mascara	Samedi 26 avril 2014
Kermesse	Samedi 21 juin 2014 à Têche
Rando V.T.T.	Dimanche 22 juin 2014 à Têche.

Pour les sapins, il s'agit d'une date de distribution, la commande devant se faire avant le 17 novembre 2013 : par retour de courrier dans la boîte aux lettres de l'association et école à Têche, par Mail : apebt@free.fr ou par tél. **06.83.54.57.59**.

La réussite de ces manifestations sera à dédier aux membres de l'association, aux Parents d'élèves en tant que bénévoles ou en participant aux manifestations, aux nombreux bénévoles venant de l'extérieur, aux pisteurs pour le V.T.T : Jacques Philibert, Thierry Faraldo, Ludovic Darcourt et Denis Blanc, aux Mairies de Beaulieu et Têche, et également à l'ensemble de l'équipe enseignante.

Mais notre grande satisfaction et motivation pour cette nouvelle saison, est la qualité des projets que nos enseignants proposent pour cette nouvelle année. Car il ne faut pas l'oublier, tous les bénéfices de nos manifestations sont entièrement consacrés à nos chers bambins.

Quelques exemples de projets :

Sorties : raquettes, cinéma, bibliothèque, maison à insectes, plantes aromatiques, piscine à Vinay ...

Projets : séances d'escrime, classe transplantée à Marseille, vélo citoyen, escalade, Grenoble en vélo ...

Matériel : poussettes, soft bowling, pack tennis-badminton ...



L'A.P.E.B.T espère être à la hauteur de tous ces nombreux projets, et continuer encore et encore à pouvoir financer toutes ces bonnes idées de l'équipe enseignante car c'est une chance pour nos enfants de Beaulieu et Têche.

L'A.P.E.B.T vous attend déjà pour sa prochaine manifestation, que vous soyez bénévole, participant, du quartier, de passage, ou tout simplement curieux.

Le Président Henrique ALVES

Énergie Mouvement et Harmonie

Energie Mouvement et Harmonie est une nouvelle association sur la commune, qui a pour principale activité le Tai Chi. Le Tai Chi est un art martial, un art de santé et de méditation multi centenaire. Il est reconnu dans le monde entier pour ses vertus martiales, relaxantes, énergétiques mais également thérapeutiques. Il fait partie d'une des 5 catégories de la médecine traditionnelle taoïste chinoise.



Cette association regroupe plus d'une vingtaine d'élèves dont certains sont des pratiquants confirmés. Il y est enseigné la forme lente pour les débutants et pour les plus confirmés : la forme rapide, le sabre, épée et bâton et les applications martiales... Le but suprême du Tai Chi est le contrôle de soi, de ses émotions, de purifier son mental afin de trouver un équilibre dans son existence, aussi bien physique que spirituel. Le Tai Chi peut se commencer à tout âge. L'enseignement y est effectué bénévolement par Eric Curetti, qui a étudié le Tai Chi depuis de nombreuses années auprès de différents enseignants

confirmés. Il a étudié également aux côtés du grand maître chinois Tung Kai Yin, à l'occasion de différents stages nationaux. Pour tout renseignement :

Eric Curetti

mobile : **06.15.41.17.08**

mail : eric.curetti@wanadoo.fr

Web : <http://eric-curetti.fr> rubrique **Tai Chi**

Le Président : Eric Curetti

Conseil architectural et paysager

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE VINAY



**Conseil
architectural
et paysager**

Élus, particuliers,
pour vous aider dans l'élaboration
de vos projets d'aménagement

Philippe AMETTE
architecte conseiller
et

Delphine MESLALLA-BARNIER
paysagiste conseillère

du CAUE de l'Isère

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

vous écoutent, répondent à vos questions
et vous aident à élaborer vos projets,
dans le cadre de rendez-vous personnalisés.

Consultations gratuites

Prenez rendez-vous auprès de la
Communauté de communes de Vinay
04.76.36.86.26

Deux spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement paysager, Mr Amette et Mme Meslalla-Barnier sont à votre disposition pour vous offrir un accompagnement personnalisé dans vos projets d'aménagement.

Ce service gratuit est ouvert à tous, que ce soit pour de la construction, de la rénovation, pour du logement ou des bâtiments professionnels, de l'individuel ou du collectif... Que vous soyez au stade du projet,des finitions, ces conseillers peuvent intervenir à tous les stades du projet.

Pour plus d'information sur ce conseil architectural et paysager ou prendre rdv contacter la Communauté de Communes au : **04.76.36.86.26**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**CHAMBARAN
VINAY VERCORS**





En direct de nos écoles :

Départ à la retraite de Jacqueline Grand

En juin 2013, Jacqueline Grand a fait valoir ses droits à la retraite. Une retraite bien gagnée car pendant 18 ans, elle est présente à l'école pour s'occuper de nos enfants.

Le matin, dès 7h30 à la garderie pour accueillir les écoliers. Les plus petits quittent les bras de maman ou papa pour ceux de Jacqueline sans pleurer.

A midi, avec son autorité naturelle, nul besoin de hausser le ton pour que le repas se passe calmement. Ensuite, elle frotte, astique : la cuisine de la cantine est un vrai miroir. Et le soir, les grands font leurs devoirs, leur autodictée, récitent leur poésie. Souvent, ils quittent la garderie, les devoirs terminés.

Une sympathique réception a réuni Jacqueline, Dédé, leurs enfants et le Conseil Municipal.

Dans son discours, Jean Cartier a chaleureusement remercié Jacqueline pour tout ce travail accompli.

Elle a reçu tout "un nécessaire" lui permettant de profiter de ce repos bien mérité.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans cette toute nouvelle vie !



Les CM1 et CM2 s'initient à l'escalade

La classe de CM1CM2 de Fabienne Girard a découvert l'activité escalade. Reconnaissance du matériel, apprentissage des règles de sécurité, coordination motrice, équilibre et souplesse, maîtrise de soi, confiance en l'autre ... ont été abordés lors de 6 séances. Grâce à un mur d'escalade mobile, propriété du Conseil Général qui souhaite développer les animations sportives en milieu rural, la classe a ainsi pu s'initier et découvrir dans d'excellentes conditions cette discipline. La dernière séance a été réalisée en milieu naturel, à l'Albenc. Après l'apprentissage sur une structure artificielle, nos grimpeurs ont pu s'exercer en plein air et faire corps avec la roche et le caillou ! A l'occasion de ce déplacement, les élèves ont parfait leurs connaissances sur la lecture de cartes, et ont procédé à la récolte d'éléments végétaux, minéraux, animaux qui feront l'objet d'une étude approfondie à la rentrée.

Cette activité escalade a enthousiasmé les élèves qui, très inspirés, ont produit ces jolis textes.

Qu'est-ce que l'escalade ?

C'est le sport que tout le monde adore.

Est-ce facile ou difficile ?

C'est facile pour ceux qui sont agiles

Et difficile pour ceux qui sont immobiles.

Est-ce dangereux ?

Nous on en revient heureux !

Est-ce que je pourrai essayer ?

Oui et tu auras l'impression de voyager...



**Heureux de pouvoir escalader
Mais un peu inquiets
Tous ensemble on y est arrivés.
J'aime la hauteur
Mais j'ai un peu peur
Avec l'assureur, on a moins peur.
À l'aide du baudrier
On ne peut pas tomber.
Un peu angoissés
Mais vite rassurés
Grâce au grigri
Nous avons réussi
Et les nuages sont partis.
On a envie de recommencer.
Notre but est de s'encourager
Et d'essayer d'y arriver
Mais surtout de s'amuser.**



Récolte des Noix (épisode n° 3)

Les Ramasseuses – 1ère partie

Jusque dans les années 1960, le ramassage des noix s'effectuait manuellement dans des paniers tressés en côtes de châtaignier. Dès 1965, des petites machines ont fait leurs apparitions : les « **Cacquevel** » du nom de leur concepteur. Elles venaient de Normandie, où elles étaient utilisées pour le ramassage au sol des pommes à cidre ; elles ont été essayées dans les vergers de noyers. Après quelques adaptations, elles donnèrent satisfaction. La largeur de ramassage est d'environ 1m50 et l'on marche à côté pour la conduire. Certaines sont encore utilisées.



De 1966 à 1970, ce sont les Etablissements Rimet de Vinay qui les commercialisent, puis de 1971 à 1990, c'est la Société Dauphinoise de Matériels Agricoles Gérard Ferrouillat, avec un accord exclusif de vente qui distribue ces petites machines dans toute la région (360 modèles de cette machine furent vendus).

C'est à partir de ce principe de ramassage, un tambour rotatif équipé de rangées de doigts en caoutchouc que de nombreux agriculteurs bricoleurs ont imaginé leur machine, et à partir de nombreuses pièces de récupération, on a pu voir dans les champs au mois d'octobre toutes sortes de machines insolites, soit automotrices, soit installées sur des tracteurs ou sur des châssis de moissonneuse batteuse. Ça ne marchait pas toujours du premier coup ! Et les améliorations étaient souvent reportées et faites l'année suivante car il n'était pas envisageable, pendant la récolte, de prendre le temps nécessaire pour modifier ce qui n'allait pas, la récolte de noix devait se poursuivre d'une manière ou d'une autre et, bien souvent à la main...

Mr **René Guillot**, nuciculteur à Buisson Rond à Beaulieu, achète une des toutes premières Cacquevel, mais une idée lui germe déjà en tête, c'est le ramassage des noix par aspiration. Chaudronnier de métier, Mr Guillot, se met à imaginer et construire cette volumineuse machine : l'aspirante était née ! Le brevet est déposé le 29 août 1968 à Lyon. C'est ainsi qu'en 1968, cette machine portée sur un tracteur de 40 CV, équipée d'une grosse turbine au débit d'air et à la pression élevée, aspire les noix au sol. Le temps devait être sec.



La préparation du terrain était effectuée très tôt (début août) et s'achevait au moment de la vogue de Vinay. Il n'y avait alors pas d'herbe sous les noyers. Le sol est méticuleusement nivelé à la herse puis tassé à l'aide d'un rouleau lisse lesté d'eau ou de lourdes masses.

La machine « Guillot » est fabriquée à Beaulieu, avec peu de soudure mais beaucoup de rivets. Pour le dépannage, le démontage... une clé de 14/17 dans la boîte à (l') outil suffit !

La difficulté dans la mise au point a été d'obtenir la bonne vitesse de l'air dans la tuyauterie pour trouver le point de séparation de l'air et des noix afin que celles-ci ne passent pas au travers des pales de la turbine.



Une vitesse de l'air de 30m/s à la lèvre d'aspiration est nécessaire puis il faut descendre cette vitesse à 8m/s pour séparer les noix de l'air. Une conséquente longueur de tuyauterie de différents diamètres composées de tôles rivetées les unes aux autres, assure l'aspiration des noix au sol et leur séparation des feuilles. Les noix sont ensuite convoyées à l'aide de tapis transporteurs et élévateurs jusqu'à une trémie d'une contenance de 300 litres après être passées dans le tromel (cylindre rotatif à barreaux) qui sépare les noix des petites impuretés (petits cailloux, brou...), les feuilles sont éjectées par la turbine. Un deuxième ventilateur élimine les quelques feuilles restantes. La trémie est vidangée dans des sacs en jute à chaque extrémité des rangs de noyers, pour éviter ainsi le passage dans la parcelle d'un tracteur et de sa remorque qui peut dégrader le terrain.

Elle permet alors de ramasser 7 hectares en deux jours !

Un certain nombre de ces machines sont commercialisées par les Etablissements Marchand, concessionnaire de machines agricoles et de tracteur Mac Cormick à Vinay. Ces machines vendues à des agriculteurs de Vinay, Cognin les Gorges notamment ne leur donnent pas satisfaction car elles ne sont pas construites à l'identique du prototype élaboré et très au point de Mr Guillot. Ces acheteurs mécontents négocient auprès du concessionnaire la reprise de ces machines contre des tracteurs agricoles neufs. En 1976, ces ramasseuses démontées sont vendues pour récupération de pièces détachées à des agriculteurs bricoleurs : deux à Beaulieu, une à l'A-benc pour 3 000 francs. Ces agriculteurs, avec les précieux conseils et l'aide de Mr Guillot, reconstruisent et apportent les modifications nécessaires et ces machines donnent grande satisfaction puisqu'elles « tournent » de nombreuses années.



En 1976, ces ramasseuses démontées sont vendues pour récupération de pièces détachées à des agriculteurs bricoleurs : deux à Beaulieu, une à l'A-benc pour 3 000 francs. Ces agriculteurs, avec les précieux conseils et l'aide de Mr Guillot, reconstruisent et apportent les modifications nécessaires et ces machines donnent grande satisfaction puisqu'elles « tournent » de nombreuses années.

Monsieur **René Albertin** de Bouchetière à Vinay, commence à construire dès 1968, un modèle différent, monté sur un tracteur John Deere 300, qui est enfin prêt pour la récolte de 1972. Un tambour rotatif à doigts de caoutchouc sur l'avant du tracteur fait monter les noix sur un premier tapis transversal lequel se déverse ensuite sur un long tapis latéral jusqu'à l'arrière du tracteur où un ventilateur souffle les feuilles et les brindilles légères, après passage dans le tromel pour éliminer le brou et les petits cailloux, un nouvel élévateur achemine les noix dans la trémie hydraulique. Cette machine, toujours opérationnelle chez Mr Albertin, fut construite à plusieurs exemplaires par la Société Cacquevel et distribuée par Sodma Ferroillat concessionnaire John Deere à Saint Sauveur.



Un tambour rotatif à doigts de caoutchouc sur l'avant du tracteur fait monter les noix sur un premier tapis transversal lequel se déverse ensuite sur un long tapis latéral jusqu'à l'arrière du tracteur où un ventilateur souffle les feuilles et les brindilles légères, après passage dans le tromel pour éliminer le brou et les petits cailloux, un nouvel élévateur achemine les noix dans la trémie hydraulique. Cette machine, toujours opérationnelle chez Mr Albertin, fut construite à plusieurs exemplaires par la Société Cacquevel et distribuée par Sodma Ferroillat concessionnaire John Deere à Saint Sauveur.

Monsieur **Louis Boucher**, maire de Cognin-Les-Gorges, homme averti, tourné résolument vers l'avenir, essaie divers matériels sans obtenir de résultats probants. Il se penche sur le problème en se basant sur ses connaissances personnelles, il se met au travail en 1967 et en 1968 la première machine est opérationnelle. Elle donne des résultats encourageants mais sans plus. Remettant son ouvrage sur le métier, il la repense, la modifie, la transforme jusqu'en 1972. Cette année-là, il ramasse toute sa production sans accroc, avec une vitesse de ramassage de 6km/h, l'hectare de noyers ramassé en deux heures, représentant le travail de 50 personnes !



Il estime à juste titre que sa machine est au point. La solidité, la simplicité et la maniabilité sont ses points forts.

Un petit moteur de 4 CV de marque Bernard assure le mécanisme automoteur, un autre de 8 CV, le fonctionnement de l'ensemble mécanique. Le balai rotatif d'une largeur de 2 m assure le ramassage des noix, celles-ci sont convoyées sur un tapis en toile de même largeur jusqu'à hauteur de la soufflerie qui élimine les feuilles, puis elles sont tamisées sur une grille vibrante avant d'être ensachées sur le côté de la machine.



Cette machine, présentée et commercialisée par les Etablissements Martin Belayssoud, la RB 1700, brevet Boucher, automotrice à conducteur assis avec un moteur de 36 CV, un pick-up d'un mètre soixante dix muni de déflecteurs, un convoyeur en toile plastifiée, deux turbines, une grille secoueuse et un ensacheur de quatre sacs, est l'ancêtre des machines actuelles. Un petit modèle, la RB 1000 du même principe avec conducteur au sol d'une largeur d'un mètre avec déflecteurs est aussi construit par les Etablissements Bobard.

Les **Frères Barnay, Jean-Pierre, Paul, Claude, Maurice**, tourneurs à Cognin Les Gorges sont souvent sollicités par de nombreux nuciculteurs construisant eux-mêmes leur propre ramasseuse, pour la réalisation de poulies, roulements, rouleaux, et autres pièces diverses et variées, bien souvent sans plan, avec seulement des explications et mesures pas toujours bien précises des pièces à usiner. Ce qui le plus souvent ne leur pose aucun problème. Les Barnay construisent à leur tour une ramasseuse en 1976-1977. C'est un modèle très léger et là encore la récupération est de mise. Les roues motrices jumelées placées à l'avant sont composées d'une roue de 203 Peugeot et une de 2 CV Citroën, le volant placé verticalement commande les roues directrices placées à l'arrière de la machine. Trois ventilateurs électriques de radiateurs d'automobiles éliminent les feuilles des noix ramassées par le tambour rotatif à doigts de caoutchouc, un tromel équipe aussi cette machine pour assurer la propreté des noix ramassées, des godets en sortie de celui-ci remontent les noix vers les ensacheurs. Cette petite machine ramassait chez un producteur à Serre Nerpol.



La suite dans le prochain bulletin. Si vous possédez des documents, écrits ou photographiques sur d'autres prototypes de ramasseuses, n'hésitez pas à nous les faire partager ou évoquer avec nous vos souvenirs...

Le Centre Médico-Social de Vinay

Nouvelle adresse : **1 rue Paul Martinais** ☎ 04.57.53.11.20

Accueil du public :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Mercredi : accueil téléphonique seulement

Assistantes Sociales : sur rendez-vous au 04.57.53.11.20

Conseillère en Économie Sociale et Familiale : sur rendez-vous au 04.76.36.38.38

Consultations Nourrissons : sur rendez-vous au 04.57.53.11.20.

Tous les mardis matin et 4^{ème} mardi après-midi à Vinay
 Tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi à Saint-Quentin-Sur-Isère

Sage-femme : sur rendez-vous au 04.76.36.38.38

Puéricultrices : permanences tous les jeudis matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi au 04.57.53.11.20



La Mission Locale de Saint Marcellin à votre service

En dehors des entretiens individuels avec une conseillère, plusieurs ateliers sont d'ores et déjà programmés pour les jeunes 16/25 ans sortis du système scolaire.



Que vous soyez à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel, d'un logement ou que vous ayez quelques soucis de santé, de budget,... la Mission Locale vous propose de participer à différents ateliers.

Chaque semaine :

Tous les mardis matin : un atelier « Information sur le Service Civique » est organisé.

Tous les mardis après-midi : un atelier technique « Prospection emploi » vous est ouvert. Objectifs : Boostez votre CV et votre lettre de motivation, contactez avec succès les employeurs et décrochez un entretien !

Programme de novembre

Jeudi 28 après-midi : simulation d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors.

Programme de décembre

Mardi 3 matin : Pause santé sur les MST, le sida, ...

Mardi 10 matin : Pause santé avec le Pop's pour échanger sur le système de santé.

Vendredi 13 matin : Bilan de santé complet avec Isba suivi d'un petit déjeuner.

Mercredi 18 matin à St Marcellin, jeudi 19 matin à Pont-en-Royans et après-midi à Vinay : Pause santé Prévention avant les fêtes.

Jeudi 19 après-midi : simulations d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors.

D'autres ateliers seront mis en place d'ici décembre. Pour vous tenir informé en temps réel, rendez-vous sur Facebook.

Tous ces ateliers sont gratuits. Il vous suffit de vous inscrire auprès de Karine à l'accueil de la Mission Locale ou au 04 76 38 83 42.

Logement à louer

Au dessus de l'école, un T3, comportant une cuisine donnant sur le séjour, deux chambres, WC indépendant et salle de bain, cave, est disponible à compter du 15 novembre. Superficie : 65m²

Montant du loyer hors charges : 395 €

Charges chauffage : 72 €

dépôt de garantie : 395 €.

Pour plus d'informations contactez la Mairie.



Mémento

Mairie

Ouverture au public du secrétariat de Mairie :

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-11h

Jeudi et Vendredi : 14h30-18h

Permanence de Mr le Maire : chaque vendredi de 16h-18h

Courriel : beaulieu38@wandoo.fr - 04.76.36.71.97 - Fax : 04.76.36.65.32



Régie de Vinay

Eau/Assainissement :
04.76.36.90.57

Service Dépannage :
04.76.36.94.01

Déchetterie de Vinay

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-18h
Mardi, vendredi : 9h-12h 13h30-18h
Samedi : 9h-18h
04.76.36.79.29

Numéros à retenir

Urgences : 112 - SAMU : 15 -
Gendarmerie : 17
Pharmacie de Garde : 3915
Centre des Grands Brûlés : 04.72.11.75.98
Centre Antipoison : 04.72.11.69.11

Agenda

Loto (APEBT)	17 novembre	A.G. (Club)	27 janvier
Ateliers Cuisine (Club)	19 et 20 novembre	Borde (Foyer)	22 février
" "	3 et 4 décembre	Don du Sang	3 mars
Vente sapins (APEBT)	7 décembre	Beaulieu s'expose	22 et 23 mars
Repas Noël (Club)	11 décembre	Élections municipales	23 et 30 mars
Don du Sang	30 décembre	Mascara (APEBT)	26 avril
Vœux municipalité	11 janvier	Élections européennes	25 mai 2014
Théâtre, Vente			
Pognes (APEBT)	25 janvier		

Vœux de la Municipalité

11 janvier 2014



